



YERKIR

Union of NGO for Repatriation and Settlement
Union d'ONG pour le Rapatriement et la Réinsertion
Союз общественных организаций «Еркир» по репатриации и освоению
Հայրենադարձության եւ հիմնավորման կազմակերպությունների միություն

Communiqué de Presse
Le 28 avril 2010

LE DEPUTE FRANÇAIS ROLAND BLUM EN VISITE EN GEORGIE SOULEVE LES PROBLEMES DES ARMÉNIENS DU DJAVAKHK AUPRES DES RESPONSABLES POLITIQUES GEORGIENS

Dans le cadre de la mission d'information que lui a confiée la Commission des Affaires Étrangères de l'Assemblée Nationale Française sur la situation dans le Caucase, Roland Blum (député de la 1^{ère} circonscription des Bouches-du-Rhône et 1^{er} adjoint à la mairie de Marseille) a effectué un déplacement en Géorgie du 13 au 16 Avril 2010, où il s'est entretenu avec de nombreux hauts responsables politiques à Tbilissi.

Avant son départ en Géorgie, l'Union Yerkir a sollicité le député Roland Blum pour qu'il prenne en compte les problèmes actuels des arméniens du Djavakhk et l'affaire du leader politique Vahagn Chakhalyan durant ses entretiens avec les responsables politiques géorgiens.

Vous trouverez ci-dessous la réponse du député Roland Blum à son retour de Géorgie.

Union Yerkir

Roland Blum

*Premier Adjoint au Maire de Marseille
Député des Bouches-du-Rhône*

*Marseille,
Le 22 avril 2010*

Cher Monsieur,

Suite à notre conversation téléphonique, je vous confirme qu'à la suite du mail que vous m'avez adressé concernant le problème des minorités arméniennes dans le Djavakhk, j'ai évoqué cette question, tout comme le cas particulier de Vahagn Chakhalyan, leader du mouvement politique "Djavakhk Uni", auprès des personnalités géorgiennes que j'ai rencontrées au Parlement et au Gouvernement. J'ai également abordé ce sujet lors d'un déjeuner à l'Ambassade de France à Tbilissi avec Monsieur Hratch Silvanyan, Ambassadeur de la République d'Arménie en Géorgie.

Comme vous pouvez l'imaginer, les autorités géorgiennes minimisent le cas de Monsieur Vahagn Chakhalyan, le considérant comme une infraction de droit commun, et ne voulant en aucun cas assimiler cette arrestation à un quelconque aspect politique.

Néanmoins, il est certain que, comme dans l'ensemble du Caucase, le problème des minorités est toujours suivi de très près par les autorités de chacun des pays, voyant en celui-ci un risque de déstabilisation du pays.

De mon point de vue, il ne fait aucun doute que la minorité arménienne du Djavakhk n'est pas traitée dans les conditions correspondant aux normes démocratiques des nations européennes.

Je dois m'entretenir personnellement de ce dossier avec Monsieur Rochebloine et je souhaite que le cas de Monsieur Vahagn Chakhalyan soit évoqué devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

*Restant à votre disposition,
Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.*

Roland Blum